

**153^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV
Samedi 2 novembre 2019 à Gland
Organisation : Ecole de Musique de Nyon**

Présidence : Monique PIDOUX COUPRY

Ordre du jour : adressé aux sections, il ne fait l'objet d'aucune remarque, il sera donc suivi.

1) SALUTATIONS

La 153^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV a lieu à la salle Grand-Champ à Gland. Elle est organisée par L'Ecole de Musique de Nyon.

La Présidente du Comité cantonal, Monique PIDOUX COUPRY, salue les invités qui honorent de leur présence ladite assemblée. Il s'agit de :

RAVENEL Yves	Président du Grand Conseil
MENOUD-BALDI Luana	Membre du Comité ASM Municipale de Gland
MONNEY Isabelle	Président d'honneur SCMV
BASSANG Alain	Président d'honneur SCMV
GRIN Gilbert	Membre du Comité d'honneur SCMV
BLOCH Jean-Claude	Membre du Comité d'honneur SCMV
CHAPUIS Jacques	Membre du Comité d'honneur SCMV
JATON Philippe	Membre du Comité d'honneur SCMV
PERRETEN Alain	Membre du Comité d'honneur SCMV
ROUGE Claudia	Membre du Comité d'honneur SCMV
CHENAUX Yves	Membre d'honneur SCMV
OCCHIPINTI Lyliam	Membre d'honneur SCMV
PECORINI Stéphane	Président de la Commission de musique SCMV
FLOTRON Stéphane	Membre de la Commission de musique SCMV
MAURER Vincent	Membre de la Commission de musique SCMV
SPIRITO Florian	Président de la Commission technique des tambours SCMV
MONGE Olivier	Membre de la Commission technique des tambours SCMV
CURCHOD Bertrand	Président de l'Association des écoles de musique – SCMV
PERRIN Claude	Membre du Comité de l'AEM-SCMV
MEYLAN Michel	Banneret cantonal
BERNEY Laurent	Remplaçant banneret cantonal
GUIGNARD Daniel	Responsable du camp de musique SCMV
CANTONI Marco	Directeur Festi Musiques Moudon
DEVALLONNE Marlyse	Présidente de l'ARMP
BOHNET Christian	Président de l'Association cantonale des musiques valaisannes

DEVAUX Raphaël	Membre du Comité de la Société cantonale des musiques fribourgeoises
GUENAT Laurence	Membre du Comité de la Société cantonale des musiques fribourgeoises
VALLON Roger	Membre du Comité l'Association romande des directeurs de musique
BARRAS Marc-André	Membre du Comité l'Association romande des directeurs de musique
MARTIN Françoise	Membre du Comité de la Société cantonale des carabiniers
FELIX Manon	Membre du Comité de la Société cantonale vaudoise de gymnastique
DUTRUY Lise	Présidente de la Société cantonale des chanteurs vaudois
SCHORDERET Steve	Caissier de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes
KLAUSEN Alain	Secrétaire général de l'Association cantonale vaudoise de football
TROESCH Alain	Membre du Comité de l'Association cantonale vaudoise de football
BAUDIN Linda	Membre du Comité de l'Association des Paysannes vaudoises
MERCET Béatrice	Membre du Comité de l'Association des Paysannes vaudoises

Monique PIDOUX COUPRY remercie les organisateurs de cette journée, en particulier L'Ecole de musique de Nyon. Elle exprime également sa gratitude aux autorités communales.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à la Présidente de l'Ecole de musique de Nyon Nicole KRUMMENACHER qui adresse quelques mots de bienvenue aux délégués.

Monique PIDOUX COUPRY rappelle quelques dispositions de nos statuts.

Sur les 99 sections convoquées, le décompte est le suivant :

<i>Sections présentes</i>	93
<i>Section non présente</i>	1
<i>Sections excusées/absentes</i>	5
<i>Nombre de délégués présents</i>	178

2) DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Trois sections officient en tant que scrutateurs. Le choix du comité, approuvé par les délégués, s'est porté sur les sociétés suivantes :

- Etoy Pierre PONCIONI
- Granges-Marnand Ricardo DA COSTA
- Cheseaux-sur-Lausanne Corine DUTOIT

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Monique PIDOUX COUPRY donne la parole à Madame Isabelle MONNEY, Municipale de la Commune de Gland, qui salue l'Assemblée et présente sa commune et les nombreuses activités organisées dans le magnifique site de Grand-Champ.

3) PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 3 NOVEMBRE 2018 A GRANGES-PRES-MARNAND (org. La Broyarde)

Ce procès-verbal n'appelant aucune remarque de la part de l'Assemblée des délégués, il est donc adopté et son auteur, la soussignée, remerciée.

4) ADMISSIONS ET DEMISSIONS

Depuis la dernière Assemblée des délégués, la Fanfare du Mont-sur-Lausanne a envoyé une lettre annonçant la dissolution de la société.

Deuxième démission : l'Ecole de musique de Montreux nous a annoncé sa démission par une lettre.

La SCMV compte désormais 97 sociétés

Monique PIDOUX COUPRY salue et remercie Monsieur Yves RAVENEL, Président du Grand Conseil de sa présence et lui cède la parole.

5) RAPPORTS

a) de la Présidente du Comité central

Monique PIDOUX COUPRY tient à remercier ses collègues du comité pour tout leur travail :

- Jean-Daniel Richardet caissier et vice-président,
- Françoise Golliez, au secrétariat
- Christian Rügsegger pour la gestion de l'Opération instruments de la Loterie Romande
- Christian Indermühle, archives et logistique
- Pierre-André Martin au service des membres
- Didier Bérard, informaticien responsable de la gestion du site, de la SUIISA et du SCMVMag

Des remerciements sont également adressés aux membres de la Commission de musique, de la Commission technique des tambours et les responsables du camp pour leur engagement et pour leur travail considérable dans leurs dicastères respectifs. Remerciements également au Comité de l'AEM-SCMV pour leur travail et leur collaboration.

Monique PIDOUX COUPRY relate les différentes activités de l'année de la SCMV, les délégations et les différentes tâches qui incombent au comité central. Elle rappelle qu'il est important de montrer ce que l'on fait et que cela participe à la défense de notre cause commune, la musique. Elle souhaite que les membres de la SCMV n'hésitent pas à proposer pour l'AG un sujet à débattre, qu'une société présente ce qu'elle fait par innovation pour satisfaire un choix musical, pour attirer l'intérêt du membre musicien et sociétaire et pour l'intégration des jeunes. Elle propose aux sociétés d'utiliser aussi le journal SCMV.

Monique PIDOUX COUPRY termine son rapport en remerciant encore tous les musiciens et musiciennes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la Fête des Vignerons.

b) du Président de la Commission de musique

Les sections ont reçu le rapport de la Commission de musique. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Stéphane PECORINI qui donne quelques informations.

Stéphane PECORINI nous explique la réforme de la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles. Il explique à l'Assemblée le pourquoi de cette réforme :

- Accès aux sélections disparate :
 - Toutes les sociétés et toutes les écoles de musiques n'ont pas accès à un concours régional (giron)
 - Information mal distribuée
 - Manque d'attrait des éliminatoires organisés par la SCMV
- Changement du contexte cantonal :
 - Loi sur les écoles de musique
 - Création de l'AEM—SCMV
- Inégalité de traitement entre les régions
La « taille » des concours est très différente entre les giron et donc les qualifications sont inégales.

Stéphane PECORINI nous donne ensuite les objectifs de cette réforme ainsi que les grandes lignes du projet :

- Permettre à TOUS les élèves des écoles de l'AEM-SCMV et à TOUS les membres de la SCMV de participer à un concours cantonal (Finale vaudoise)
- Offrir un règlement plus simple et plus clair
- Augmenter l'attractivité des concours régionaux et de la Finale vaudoise

- Les concours régionaux restent qualificatifs
- La Finale vaudoise aura lieu sur 2 jours :
 - Samedi : qualifications
 - Dimanche : demi-finale et finale
- Ouverte à toutes les sociétés de la SCMV mais aussi à toutes les écoles de l'AEM-SCMV
- Reste qualificative pour le Prix Musique (ASM) et le CNSQ
- Une commission bi-faîtière SCMV + AEM-SCMV planche sur la réforme et formera, au final, un bureau actif qui gèrera la nouvelle Finale vaudoise des solistes et petits ensembles.

Echéances :

- Novembre 2020: Finale Vaudoise des solistes et petits ensembles, version actuelle, au Brassus
- Novembre 2021: Nouvelle version, nous attendons vos candidatures

Monique PIDOUX COUPRY remercie toute la Commission de musique. Elle rappelle que Nils PERROT a quitté la commission et a été remplacé par Antoine RABUT. Elle les remercie tous deux pour leur engagement passé et futur.

c) du Président de la Commission technique des tambours

Les sections ont reçu le rapport de la Commission technique des tambours. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

Florian SPIRITO nous présente en quelques mots le groupe "No Limit" créé pour la promotion des tambours. Chacun aura l'occasion de le découvrir durant la partie récréative de la journée.

d) des responsables du Camp d'été de la SCMV

Les sections ont reçu le rapport du responsable du camp Daniel GUIGNARD. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

Daniel GUIGNARD parle du camp 2020 ouvert à tous qui aura lieu du 6 au 17 juillet. Il demande à chacun de faire de la pub dans sa société.

Soumis au vote, les rapports sont acceptés à l'unanimité.

e) du Caissier du Comité central

Les comptes étaient annexés au fascicule envoyé aux sections.

Rapport du caissier Jean-Daniel RICHARDET sur les comptes 2018

f) de la Commission de vérification des comptes

La Commission de vérification des comptes était composée des représentants des sections suivantes : L'Echo du Nozon de Juriens-Romainmôtier, L'Espérance de Vaulion et La Lyre de Vallorbe-Ballaigues.

Mme Gabrielle CANDAUX prend la parole pour lire le rapport.

6) APPROBATION DES COMPTES 2018 ET DE LA GESTION DU CC

L'Assemblée, n'ayant pas de remarque à formuler, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de la Commission de vérification, les accepte à l'unanimité. Monique PIDOUX COUPRY remercie les membres de la Commission de vérification des comptes pour leur travail ainsi que le caissier Jean-Daniel RICHARDET pour le travail accompli.

7) BUDGET 2020

Présentation par le caissier Jean-Daniel RICHARDET.

Annexé au fascicule avec la convocation, le budget 2020, qui présente un excédent de charges de Fr.2000.-, est accepté à l'unanimité.

8) NOMINATION DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES 2019

Sont nommés pour le prochain exercice : Le Corps de Musique d'Yvonand, La Villageoise de Pomy et La Lyre de Grandcour.

9) ELECTION DU COMITE CENTRAL

Pas de retrait annoncé au sein du Comité central.

Monique PIDOUX COUPRY a le plaisir d'annoncer une nouvelle candidature : Madame Lylia OCCHIPINTI (Présidente de la dernière Fête cantonale des musiques à la Vallée de Joux). Yves CHENAUX Président de l'Union instrumentale du Brassus a l'honneur de la présenter à l'Assemblée.

Lylia OCCHIPINTI est acceptée à l'unanimité et par acclamation.

10) ELECTION A LA PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL

Monique PIDOUX COUPRY est élue par acclamation.

11) INFORMATIONS DE L'AEM-SCMV

Les informations se trouvaient dans le fascicule. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture. Il n'y a pas de remarque de la part de l'Assemblée.

12) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES (2020 ATTRIBUEE) CANDIDATURE OUVERTE POUR 2021

Pour rappel, l'Assemblée 2020 sera organisée par l'Ensemble musical Nordsband – Giez-Grandson.

Echo du Nozon candidate 2021 : M. Daniel Guignard rappelle qu'un mail a été envoyé. Leur candidature est acceptée par acclamation.

13) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA FETE DES JUBILAIRES (2021 à 2023 DÉJÀ ATTRIBUEES) 2020 A ATTRIBUER - CANDIDATURE DES 2024

La Présidente précise qu'à l'Assemblée 2018, il n'y avait pas de candidature pour 2020. L'Union instrumentale de Payerne s'étant proposée après ladite assemblée, leur candidature a été annoncée publiquement lors de la Fête des jubilaires 2019. Pour la forme, elle demande à l'Assemblée d'entériner leur candidature ; ce qui est fait par acclamation. La Fête des jubilaires aura donc lieu le dimanche 22 mars 2020 à Corcelles-Payerne.

Pour rappel, les Fêtes des jubilaires suivantes auront lieu en 2021 à Chardonne, en 2022 à Yvonand et en 2023 à Aclens.

Nous avons reçu la candidature de l'Union Instrumentale de Forel (Lavaux) pour 2024. Cette dernière est remerciée, leur candidature est acceptée par acclamation.

14) DESIGNATION FINALE DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES (2019 ATTRIBUEE) CANDIDATURE OUVERTE POUR 2020

Candidature de l'Union Instrumentale du Brassus pour 2020. Acceptée par acclamation.

15) FESTIVAL DE MUSIQUE LEGERE (1) Règlement validation – 2) Présentation de la manifestation)

1) Règlement

Monique PIDOUX COUPRY explique que le règlement a été revu. Le projet (avec le suivi des modifications) a été adressé à toutes les sections pour qu'elles en prennent connaissance. Elle précise que pour la plupart, les modifications apportées l'ont été dans un cadre de toilettage et de forme. Les modifications importantes sur le fond sont les suivantes :

- pour être en corrélation avec le Règlement de la Fête cantonale, les bulletins d'inscription sont adressés au Comité central qui les remet ensuite au Comité d'organisation (et non plus l'inverse)
- la date du festival est fixée d'entente entre le Comité central et le Comité d'organisation, comme ça l'était certes déjà, mais sans spécifier de période sur l'année (l'ancienne version du Règlement mentionnait –à l'automne) précisant par ailleurs, que la date de fin juin 2020 avait été validée par l'Assemblée
- le chapitre « Tambours et batteries anglaises » a été modifié pratiquement dans son intégralité (cf. catégories et contenu)

Ceci dit et avant de passer au vote, la Présidente demande à l'Assemblée s'il y a des questions.

Une remarque de Jean-Daniel Buri, Président de l'Harmonie lausannoise, relevant que la catégorie C dans ce nouveau chapitre n'existe plus. Malencontreux oubli lors de la révision, la Présidente en prend note et modification sera faite.

Sous réserve de cette petite modification, le Règlement est accepté à l'unanimité par l'Assemblée et entre en vigueur de suite.

Stéphane PECCORINI précise, qu'à l'image de ce qui s'est fait à satisfaction pour la Fête cantonale, les pièces imposées seront distribuées le samedi 4 avril à Aubonne.

2) Présentation de la manifestation

Le Président de l'Echo du Chêne d'Aubonne, Monsieur Pascal JEKER présente la manifestation qui aura lieu au Complexe du Chêne d'Aubonne du 26 au 28 juin 2020.

Début des concours le 27 juin. Les participants à la catégorie « Show » se produiront le samedi soir.

Monique PIDOUX COUPRY les remercie au nom de la SCMV et se réjouit de vivre ce festival à Aubonne.

Elle passe ensuite la parole à Madame Luana MENOUD-BALDI, membre du Comité de l'Association suisse des musiques (ASM).

16) FETE CANTONALE 2023

La présidente rappelle que les candidatures sont ouvertes. Pas de candidat pour l'instant.

17) COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL ET DES COMMISSIONS

17 a) Nouvelle procédure de saisie des listes SUISA

Didier BERARD rappelle la procédure sur le programme hitobito.

L'accès est personnel. Il faut un responsable SUISA par société. Cette personne doit avoir un code d'accès avec un mail comme identifiant (ce n'est pas le même code que précédemment en 2018).

Pierre-André MARTIN service des membres : la liste des membres n'est plus envoyée. Chaque société corrige sa liste sur hitobito.

Annonce des jubilaires jusqu'au 31 décembre 2019 avec les livrets des jubilaires.

Christian INDERMUELE nous donne la liste des musiciens ayant réussi l'examen de trompette militaire. Félicitations à tous.

Jean-Daniel RICHARDET remercie les sociétés qui paient rapidement leurs cotisations ; à ce jour il reste encore Le Mont-sur-Lausanne, société par ailleurs démissionnaire, qui n'a pas réglé son dû. Le caissier remercie le Programme Jeunesse et Musique pour son soutien à notre camp de musique ; en raison de la baisse des participants, le résultat de l'édition 2019 sera négatif.

Jean-Daniel RICHARDET rappelle les obligations fiscales des sociétés et précise que suite à l'intervention des députés Berthoud et Simonin, les limites d'imposition devraient augmenter dès 2020. Il signale aussi que les taxes cantonales et communales sur les tombolas et lotos ont été supprimées et qu'il est possible maintenant d'organiser un loto avec des lots en espèces.

Enfin, le caissier remercie l'Etat de Vaud par son Service des Affaires culturelles pour son soutien important envers la SCMV, la Loterie Romande pour les instruments offerts aux écoles de musique, sans oublier bien sûr nos sponsors, la Banque Raiffeisen, l'AVY, Association des Vignerons d'Yverne et Emil Frey, Centre Automobile Romand à Crissier ainsi que les annonceurs du journal.

18) PROPOSITIONS DES SECTIONS

Pas de propositions.

19) DIVERS

Daniel GUIGNARD nous reparle du Forum AEM-SCMV créé pour un moment d'échange, pour construire et partager les expériences. Le 1er Forum Jeunesse a eu lieu en septembre 2018 (Pages dans le Mag SCMV de juin et de décembre). Un nouveau Forum sur le thème des girons est prévu le 27 septembre 2020.

Monique PIDOUX COUPRY informe que la Fête cantonale de chant aura lieu les 1-2-8-9 mai 2021 à Gland. Les organisateurs recherchent des bénévoles.

PV de l'Assemblée des délégués 2019 à Gland

Stéphane PECCORINI nous présente un projet Low Brass Christmas (le 22 décembre 2019) qui réunira tous les musiciens jouant d'un gros instrument et qui désirent participer.

Florian SPIRITO rappelle aux tambours qu'ils peuvent participer au Festival de musique légère.

Alain BASSANG rappelle qu'il n'est plus président!!! Il reçoit encore des courriers à son adresse et demande aux sociétés de bien vouloir mettre à jour leur fichier d'adresses.

Monique PIDOUX COUPRY profite de remercier les sponsors et partenaires soit : la Loterie Romande, les Artisans Vignerons d'Yverne, le Centre automobile romand Emil Frey à Crissier (Toyota), la Banque Raiffeisen, ainsi que l'Etat de Vaud pour leurs précieux soutiens.

Arrivant au terme de l'ordre du jour, Monique PIDOUX COUPRY remercie l'Assemblée de leur attention et passe la parole à la Présidente de l'organisation pour les informations d'usage sur la suite de la journée.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée des délégués 2019 est levée à 11h25.

La Présidente :

Monique PIDOUX COUPRY



La Secrétaire :

Françoise GOLLIEZ

